

Concerter et impliquer plus largement

Associer largement l'ensemble des parties intéressées à la vie des stockages, depuis leur conception jusqu'après leur fermeture



Les 1ers thèmes de travail

- Le projet Cigéo
- La gestion des déchets FAVL
- Les choix de filière pour les déchets de démantèlement, TFA et TTFA
- L'information et le suivi environnemental et sanitaire autour centres de la Manche et de l'Aube
- La mémoire des stockages

Objectifs stratégiques

- Créer une réflexion constructive en rassemblant la diversité des points de vue autour de Cigéo
- Associer les parties intéressées de façon pérenne à la vie de Cigéo

◆ A l'échelle nationale

- Alimenter le **PDE** jusqu'à la demande d'autorisation de création et co-construire les **modalités de gouvernance de Cigéo** avec la société

◆ Avec l'échelle locale

- **Liaison intersites – décembre 2016 – janvier 2017** : associer les acteurs riverains au choix de la solution technique de liaison entre la Zone Puits et la Zone Descenderies (piste routière, bande transporteuse semi-enterrée ou aérienne)
- **Gestion des impacts – novembre 2016 – juin 2017** : partager l'étude d'impact et alimenter l'étude des modalités de gestion des impacts
- Partager des expériences de grands chantiers avec les collectivités au sein **d'Ateliers du territoire**
- Co-construire le **Contrat de Développement du territoire piloté par la Préfecture de la Meuse**
 - Ateliers techniques : eau, route, énergie...
 - Ateliers thématiques : développement économique, formation, recherche et innovation...

Objectifs de la concertation

Associer les acteurs institutionnels et la société civile du territoire

Partager l'analyse des impacts

Alimenter l'Andra dans l'étude des modalités de gestion des impacts de Cigéo en intégrant les attentes, préoccupations et propositions du territoire

Les parties intéressées concertées

- ◆ Elus locaux, collectivités locales
- ◆ Clis, Cercle Goguel
- ◆ Associations environnementales
- ◆ Acteurs économiques
- ◆ Agriculteurs
- ◆ Chasseurs, pêcheurs, promeneurs
- ◆ Services de l'Etat

Ateliers thématiques

- ◆ Biodiversité
- ◆ Activités économiques et image des produits agricoles
- ◆ Cadre de vie
- ◆ Paysage
- ◆ Gestion du chantier
- ◆ ...

Suite au débat public de 2013 sur Cigéo, l'Andra a proposé la création d'un **Plan Directeur pour l'Exploitation (PDE)**

Destiné à devenir un **outil de gouvernance**, le PDE sera **élaboré et révisé régulièrement** avec les parties prenantes locales et nationales et avec les représentants de la société civile.



Le PDE veut répondre à **2 préoccupations majeures** :

- ◆ Ne pas enfermer les générations futures dans des décisions déjà prises sur le long voire très long terme ;
- ◆ Elargir la gouvernance en matière de gestion des déchets radioactifs.

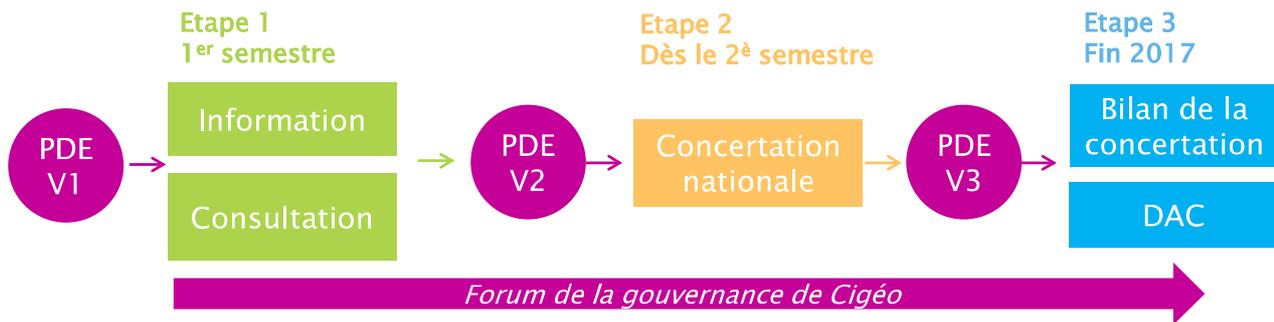
Le PDE présente le **déroulement de référence de Cigéo** :

- ◆ Inventaire des déchets à stocker ;
- ◆ Principales étapes de sa construction ;
- ◆ Principales étapes de son exploitation ;
- ◆ Présentation des possibilités offertes dans le cadre de la réversibilité.

Le PDE, un document amené à évoluer jusqu'à la Demande d'Autorisation de Création (DAC) de Cigéo

La concertation doit permettre d'atteindre **2 objectifs** :

- ◆ **Partager et enrichir la proposition de PDE**
 - Employer un langage accessible et compréhensible par tous
 - Assurer un niveau d'informations suffisant et proposer sur une structure capable d'évoluer.
- ◆ **Co-construire des modalités pratiques et opérationnelles de gouvernance de l'installation**
 - Modalités à construire avec les parties intéressées du projet : qui associer, à quel moment, de quelles façons, dans quelles conditions et avec quels moyens
 - Un dispositif de gouvernance qui sera remis au Gouvernement et au Parlement au moment du dépôt de la DAC



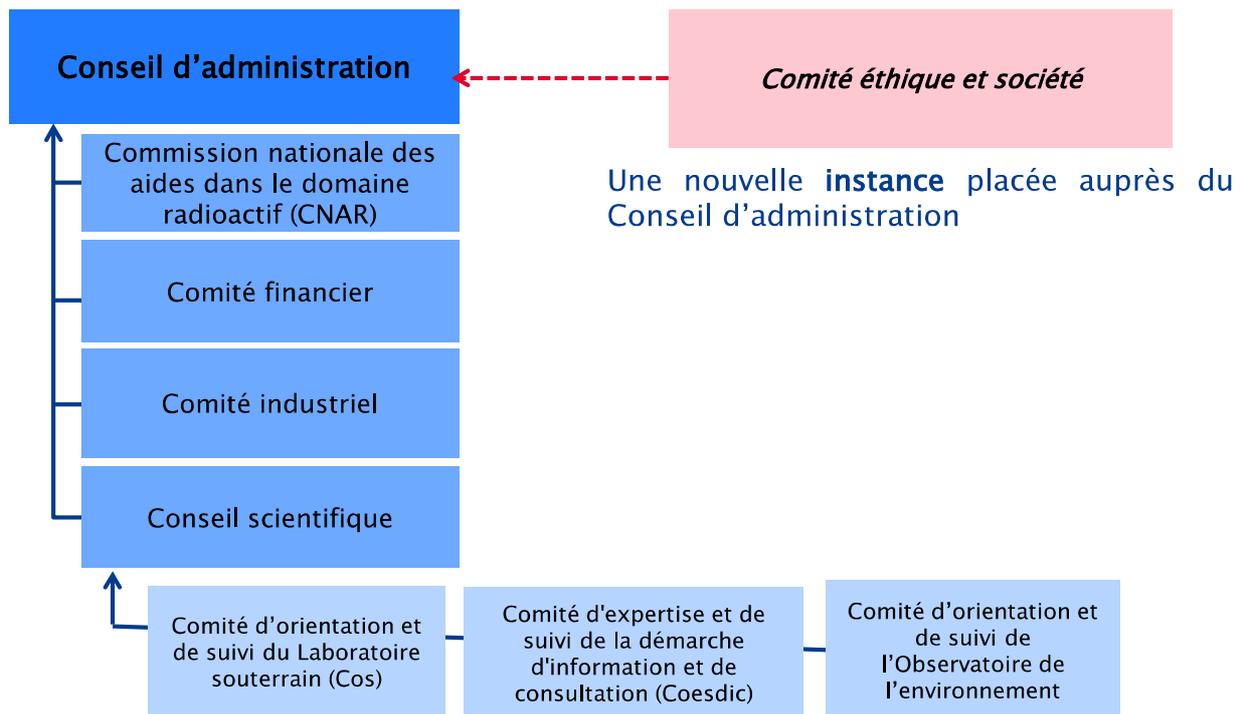
PARTIES PRENANTES MOBILISÉES

- HCTISN ,Anccli, GT PNGMDR
- Clis, Cercle Goguel
- OPECST CNE, AE
- ASN, IRSN
- CNDP
- Tutelles
- Parlementaires
- Comités Andra
- Préfets
- CESE /CESER
- Conseils départementaux
- Communes & Codecom
- Région Grand Est
- Exploitants du nucléaire
- Associations et fédérations professionnelles
- Associations environnementales
- Think-tanks
- Universités partenaires du Grand Est
- Spiritualités
- Partenaires sociaux
- Salariés et représentants de salariés de l'Andra
- Panel de citoyens



Disposer d'une instance pour éclairer et évaluer la démarche

Le comité éthique et société de l'Andra



Organe de démocratie environnementale, le comité conseille, fait progresser et évalue :

- ◆ La prise en compte effective par l'Andra des enjeux éthiques, citoyens et sociétaux dans ses activités et ses projets ;
- ◆ Le dialogue et l'implication des parties prenantes et intéressées dans les activités et les projets de l'Andra.

Le comité est constitué de personnalités qualifiées. Il est composé d'expertises plurielles qui garantissent une diversité des approches et des points de vue :

- ◆ Des expertises intellectuelles (académies et universités, courants de pensées, autorités morales...) nationales, voire internationales issues de domaines couvrant une large palette d'enjeux :
 - Sciences, techniques et société
 - Droit
 - Environnement
 - Gouvernance et participation
 - Ethique, philosophie
 - Economie
 - Territoire
- ◆ Des personnalités nommées *intuitu personae* ;
- ◆ Des représentations des instances de démocratie : HCTISN, CESER Grand Est, CNDP.
- ◆ Un représentant des administrateurs salariés.



MERCI de votre ATTENTION